

Infirmières* de réanimation : pourquoi une prime ne suffit pas

Suite aux annonces du premier ministre, la Fédération Nationale des Infirmiers de réanimation (FNIR) souhaite réagir. Avant tout, nous souhaitons remercier le gouvernement de prendre en considération par ce premier geste les difficultés des soins critiques.

Les soignants de réanimation sont épuisés. Les deux années de crise sanitaire ont fini de vider les quelques ressources qu'il restait après des années de manque de formation et de reconnaissance des compétences spécifiques, conjugué à un niveau de technicité en réanimation de plus en plus élevé et un turn-over important des infirmiers sur ces secteurs.

Nous estimons donc que la réponse à nos difficultés, apportée par Jean Castex ce matin, ne répond pas à la problématique. Bien que l'activité et le niveau de responsabilité des soins en réanimation méritent d'être valorisés financièrement, une prime ne résoudra pas les difficultés grandissantes qu'éprouvent ces unités.

A nouveau, les paramédicaux de soins critiques ont le sentiment de ne pas être entendus.

Le message est clair depuis longtemps. La FNIR, soutenue par les sociétés savantes et Conseils Nationaux Professionnels d'Anesthésie-Réanimation et de Médecine Intensive, a vu le jour pour travailler sur les difficultés qu'ont les services de réanimation à maintenir un niveau de qualité des soins acceptable.

Pour ce faire, plusieurs mesures ont été portées par la FNIR :

- L'obligation pour les infirmières arrivant en réanimation de bénéficier d'une formation d'adaptation à l'emploi (FAE), structurée au plan national.
- La nécessité de la mise en adéquation du nombre d'infirmières au regard de la charge en soins avec un ratio d'une infirmière pour deux lits de réanimation.
- La présence dans chaque service de réanimation d'infirmières expertes appuyant leur exercice et leur autonomie renforcée sur une formation de niveau master, et dont une partie du temps serait consacré à la formation et à la recherche.
- La reconnaissance financière des compétences.

Comme évoqué dans un communiqué relayé il y a une semaine par les médias, et cosigné par les principales sociétés savantes de réanimation et CNP, la FNIR travaille depuis plusieurs mois avec la DGOS. Elle a été auditionnée par la Cour des comptes et l'IGAS. Ces instances ont rédigé des rapports dans le sens des recommandations précédemment citées. Cependant, en dépit des recommandations de l'ensemble de ces experts, la dernière annonce du gouvernement porte à croire que le problème n'est pas compris.

En effet, la réponse du gouvernement est une prime mensuelle de 100 Euros. Une prime, qui ne sera donc pas prise en compte pour la retraite, qui peut aussi facilement être supprimée qu'elle aura été accordée, sitôt l'attention de l'opinion publique détournée. Et surtout, une prime qui n'améliore pas la formation ni le niveau de compétences, qui ne sécurise pas les prises en charge des patients, et qui, très probablement, ne diminuera que de façon éphémère le turn-over des unités de réanimation. Les soignants ont besoin d'une amélioration de leurs conditions de travail au quotidien, ils ne veulent pas seulement de l'argent. La formation doit être le levier pour cette rémunération supplémentaire.

*Lire infirmiers et infirmières

La FNIR a pris note du rendez-vous fixé par le ministre de la santé et des solidarités. Nous répondrons présents et serons très attentifs aux suites données à la publication du rapport de l'IGAS.

La Fédération Nationale des Infirmiers de Réanimation (FNIR)

contact.fnir@gmail.com



*Lire infirmiers et infirmières